Brevet d'histoire-géographie 2010 : Nouvelle-Calédonie, session de remplacement 2010 (mars 2011)

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2010 « Nouvelle-Calédonie », mars, sujet de remplacement. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Diplôme national du brevet, série collège, session de remplacement 2010 (mars 2011), Nouvelle-Calédonie. Épreuve d'histoire-géographie et éducation civique. Durée : 2 heures. Coefficient : 2. Le candidat traite obligatoirement les trois parties de l'épreuve ; pour la première partie, il choisit un sujet parmi les deux proposés. 4 points sont attribués à l'orthographe et à l'expression écrite. L'utilisation des calculatrices électroniques n'est pas autorisée.

Première partie : Histoire ou géographie (18 points)

Le candidat traite un des deux sujets au choix.

Sujet 1 – Histoire

« Pourquoi et comment les Français ont-ils résisté dans la France occupée de 1940 à 1944 ? »

Document 1 – Extrait d'une lettre d'Henri Pertret, jeune résistant, fusillé par les Allemands le 26 septembre 1943, à l'âge de 16 ans

> « Chers parents,
>
> Ma lettre va vous causer une grande peine. [...] Je meurs pour ma patrie, je veux une France libre et des Français heureux, non pas une France orgueilleuse et première nation du monde, mais une France travailleuse, laborieuse, honnête ; que les Français soient heureux, voilà l'essentiel. Dans la vie, il faut savoir cueillir le bonheur. Pour moi ne vous faites pas de soucis, je garde mon courage et ma belle humeur jusqu'au bout [...].
>
> Les soldats viennent me chercher, je hâte le pas, mon écriture est peut-être tremblée, mais c'est parce que j'ai un petit crayon : je n'ai pas peur de la mort, j'ai la conscience tellement tranquille. Maman je t'en supplie prie, songe que si je meurs, c'est pour mon bien ; quelle mort sera plus honorable pour moi ? Je meurs volontairement pour ma patrie.

> [...] Adieu, la mort m'appelle, je ne veux ni bandeau ni être attaché. Je vous embrasse tous, c'est dur quand même de mourir. »

Cité dans H. Rouable, Histoire contemporaine, Dunod.

Document 2 – La Résistance intérieure s'organise

Un graffiti de la Résistance (1944) : « Propagande Pétain : Je tiens mes promesses – de nous faire tous crever de faim, surtout les jeunes. À bas les traîtres de Vichy, à bas la collaboration, vive le général de Gaulle, le sauveur de la France et de notre liberté. Français, comprenez, résistez. »

> « Les combattants des groupes de résistance sont des citadins voués à l'action clandestine (journaux, sabotages, renseignements) et qui poursuivent, parmi les autres Français, leurs tâches quotidiennes.
>
> Les garçons du maquis, réfractaires[1] au S.T.O.[2], vivent en petits groupes dans des campagnes d'accès difficiles (forêts, montagnes...) et sont soumis à une discipline militaire... Chaque soir des patrouilles quittent le camp pour aller tendre des embuscades, effectuer des sabotages, inquiéter l'ennemi allemand et ses collaborateurs français. Le plus souvent leur armement est très réduit jusqu'en février 1944 où commencent les grands parachutages d'armes par les avions anglais. Ces maquis sont traqués par les Allemands et certains, comme le maquis du Vercors, seront décimés. »

D'après H. Amouroux, La vie des Français sous l'occupation. 1 : réfractaires : ceux qui refusent d'obéir et de se soumettre. 2 : S.T.O. : en 1943, le Service du travail obligatoire est instauré par les Allemands et la France de Vichy afin de fournir à l'Allemagne de la main-d'œuvre française.

Document 3 – La carte de la France de la Résistance

Carte de la France de la Résistance : ligne de démarcation jusqu'en novembre 1942 ; principales zones de maquis (Bretagne, Ardennes, Morvan, Jura, Charente, Limousin, mont Gargan, mont Mouchet, Cévennes, Vercors, plateau des Glières, Pyrénées, Corse) ; combats violents ; représailles allemandes contre des civils (Ascq, Oradour-sur-Glane, Tulle) ; grand centre de la Résistance (Lyon)

Questions (8 points)

1. Document 1. Pourquoi ce jeune résistant s'est-il engagé dans la Résistance et est-il prêt à mourir ?
2. Documents 2 et 3. Comment s'organisent les résistants français et quelles actions mènent-ils ?
3. Documents 1 et 3. Comment les Allemands réagissent-ils contre les résistants français ?

Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des documents, des informations relevées et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes qui répond à la question : « Pourquoi et

comment les Français ont-ils résisté dans la France occupée de 1940 à 1944 ? »

Sujet 2 – Géographie

« Quels sont les aspects de la puissance européenne et quelles en sont les limites ? »

Document 1 – L'Union européenne peut-elle peser sur la politique internationale ?

> Puissance commerciale, économique et industrielle pouvant rivaliser avec les États-Unis, puissance monétaire avec l'avènement de la monnaie unique*, un marché unique sans frontière, que manque-t-il à l'Union européenne ? [...]
>
> L'Union européenne n'est pas un État. [...] Elle n'a pas les capacités militaires des États-Unis pour faire pression sur l'Iran ni la puissance financière de l'Arabie Saoudite pour influencer le Liban.
>
> Mais l'Europe est présente sur le terrain : le gros des troupes de la Finul, la force de l'ONU déployée au sud du Liban en septembre 2006, est composée de soldats de pays européens. L'Europe participe aux accords de paix en missionnant des observateurs aux points de passage entre l'Égypte, la Bande de Gaza et Israël.
>
> Mais l'Union européenne a des difficultés. Les États de l'Union européenne ont du mal à dégager une position commune [dans le domaine politique] et à s'y tenir. De plus, la présidence de l'Union européenne tournant tous les six mois, il est difficile de maintenir des contacts personnels en diplomatie.

*D'après N. Nougayrède, Le Monde, 5 avril 2007 (tiré du manuel Nathan, Géographie terminale L, ES, 2008). * l'euro*

Document 2 – L'Union européenne dans la triade en 2007

	Union européenne à 27	États-Unis	Japon
Population en 2007 (en millions d'habitants)	494	301	128
Part de marché des produits de haute technologie (en %)	36	13	8,5
Part des exportations mondiales (en %)	40	9	6
Part du PIB mondial (en %)	21	20	6
Part des investissements directs à l'étranger (IDE, en %)	45	10,5	Moins de 3

Source : manuel Hatier de 3ème, 2007

Document 3 – Le rayonnement culturel à travers la diffusion des langues européennes dans le monde

Planisphère de la diffusion des langues européennes dans le monde (langue anglaise, langue anglaise très utilisée, langue française, langue française très utilisée, langue espagnole, langue portugaise)

Questions (8 points)

1. Documents 1, 2 et 3. Dans quels domaines l'Union européenne exerce-t-elle sa puissance ?
2. Document 1. Relevez dans le texte les phrases qui montrent que l'UE est présente sur la scène internationale.
3. Document 1. Quelles sont les faiblesses politiques et militaires de l'Union européenne ? (3 réponses attendues)

Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des informations tirées des documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes qui répond à la question : « Quels sont les aspects de la puissance européenne et quelles en sont les limites ? »

Deuxième partie : Éducation civique (12 points)

« Que signifie être citoyen en Nouvelle-Calédonie aujourd'hui ? »

- **Document 1 – Les résultats de quelques élections en Nouvelle-Calédonie**

Élections	Taux de participation
Présidentielles (second tour du 6 mai 2007)	68,14 %
Législatives (10 et 17 juin 2007)	60 %
Provinciales (10 mai 2009)	72 %
Européennes (7 juin 2009)	21,8 %

- **Document 2 – La naissance de la citoyenneté européenne**

> **Traité de l'Union européenne (7 février 1992) – Citoyenneté de l'Union**
>
> Article 8-1. Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre.
>
> Article 8D. Tout citoyen de l'Union a le droit de pétition devant le Parlement européen. [...]

- **Document 3 – Les institutions de la Nouvelle-Calédonie**

Document 3a – Les institutions politiques de la Nouvelle-Calédonie issues de l'Accord de Nouméa

Schéma des institutions : le haut-commissaire de la République (représente l'État, veille à la régularité des actes) ; le Gouvernement (collégial, 5 à 11 membres dont 1 président et 1 vice-président, prépare et exécute les délibérations du Congrès et prend des arrêtés) ; le Conseil économique et social (39 membres désignés pour 5 ans, rôle consultatif) ; le Congrès (54 membres élus pour 5 ans, assemblée délibérante : vote des délibérations, des lois du pays, du budget) ; le Sénat coutumier (16 membres désignés pour 5 ans, consulté sur toute question concernant l'identité kanak) ; les assemblées de la province Nord (22 membres), de la province Sud (40 membres) et de la province des Îles (14 membres), élues au scrutin de liste par les citoyens de la Nouvelle-Calédonie (corps électoral restreint) et qui envoient 15, 32 et 7 membres au Congrès – Source : manuel d'Histoire de Nouvelle-Calédonie, Cycle 3, 2007

Document 3b – Extrait de l'Accord de Nouméa, 5 mai 1998

> 2.2.1. Le corps électoral. [...] le corps électoral aux assemblées des provinces et au Congrès sera restreint : il sera réservé aux électeurs qui remplissaient les conditions pour voter au scrutin de 1998, à ceux qui, inscrits au tableau annexe, rempliront une condition de domicile de dix ans à la date de l'élection, ainsi qu'aux électeurs atteignant l'âge de la majorité pour la première fois après 1998 et qui, soit justifieront de dix ans de domicile en 1998, soit auront eu un parent remplissant les conditions pour être électeur au scrutin de la fin de 1998, soit, ayant eu un parent inscrit sur un tableau annexe justifieront d'une durée de domicile de dix ans en Nouvelle-Calédonie à la date de l'élection.

Questions (4 points)

1. Document 1. Comment les Néo-Calédoniens exercent-ils leur citoyenneté française ?
2. Documents 1 et 2. Les Néo-Calédoniens ont-ils la citoyenneté européenne ? Justifiez votre réponse.
3. Document 3. Qui élit les membres des assemblées de province en Nouvelle-Calédonie ? Montrez l'importance de ces assemblées dans le fonctionnement de la démocratie néo-calédonienne aujourd'hui.

Paragraphe argumenté (8 points)

À partir des informations tirées des documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe d'une quinzaine de lignes sur le sujet suivant : « Que signifie être citoyen en Nouvelle-Calédonie ? »

Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

I – Petits soucis de localisation (3 points)

1. Une présentatrice météo vient d'être embauchée par une chaîne métropolitaine. Elle a quelques difficultés à préparer son émission. Aidez-la : en indiquant sur la carte le nom des deux États méditerranéens frontaliers de la France métropolitaine (1 point), Lille (0,5 point), Lyon (0,5 point) ; en coloriant en bleu la Loire (0,5 point) ; en grisant les Alpes (0,5 point).



Carte muette de la France métropolitaine avec des villes repérées par des points, des fleuves et deux cadres à compléter (un à l'est, un au sud)

II – En visite...

Deux jeunes bacheliers néo-calédoniens arrivent en France métropolitaine pour faire leur rentrée universitaire. Ils décident de visiter la capitale et ses alentours pour parfaire leurs connaissances historiques.

2. Indiquez le nom de la capitale française sur la carte ci-dessus (0,5 point).
3. Complétez le tableau en indiquant la date ou l'événement qui correspond à l'information proposée.

Événement	Date(s)	Points
	XIIIème siècle	0,5
Règne personnel de Louis XIV (date de début et de fin de règne)		1
La Commune		0,5
	1931	0,5